



Proposition de stage – 2026

Contexte du stage :

Politique départementale de gestion et de valorisation des cours d'eau landais – Département des Landes.

Structure d'accueil : Département des Landes – Direction de l'Environnement - Service Milieux Aquatiques – 23 rue Victor Hugo – 40 025 Mont de Marsan Cedex

Responsable du stage :

Nom : **Paula GUILLET** (Animatrice territoriale pour la gestion des milieux aquatiques)
Tél : 05 58 05 40 40 poste 8732
Email : environnement@landes.fr

Lieu de stage :

Hôtel du Département
23 Rue Victor Hugo
40025 Mont de Marsan Cedex

Niveau :

Master 2 ou équivalent

Description du stage :

Le département des Landes possède un réseau hydrographique important et diversifié (rivières du plateau landais, courants côtiers, rivières du sud Adour, fleuve Adour) qui représente un patrimoine structurant, tant en termes de biodiversité que de développement d'activités économiques.

Dès le début des années 1990, le Département a initié des actions en faveur de la gestion des cours d'eau, promouvant notamment la restauration et l'entretien pérenne des berges. En 2009, le Département s'est engagé dans une politique en matière de gestion des cours d'eau avec la réalisation d'un **schéma départemental pour la gestion et la valorisation de l'espace rivière**.

Ce schéma identifie les enjeux et objectifs prioritaires pour la gestion des rivières par bassin versant, hiérarchise à l'échelle départementale des priorités d'actions du Département.

Après un premier bilan de ce schéma réalisé en 2015, un nouveau travail de bilan et de mise à jour a été élaboré en 2025. Ce travail a mis en lumière les évolutions importantes survenues durant ces dix dernières années : approfondissement des connaissances sur les milieux aquatiques, évolution des pratiques d'intervention, transformation dans la gouvernance de l'eau et évolutions réglementaires nationales et européennes.

Dans ce contexte, le Département souhaite engager une consultation de ses partenaires (Etat, Agence de l'eau, Région...) ainsi que des structures gestionnaires des milieux aquatiques (syndicats de bassins versants) afin d'adapter la politique départementale au plus proche des besoins du territoire.

Accompagné(e) par l'équipe du Service Milieux Aquatiques du Département, le ou la stagiaire préparera et participera à la mise en œuvre de cette consultation, et contribuera à la mise à jour du schéma départemental.

Les missions principales consisteront à :

- Concevoir et mettre en œuvre un dispositif de consultation (identification des acteurs, définition du cadre de la consultation, préparation des entretiens, etc.) ;
- Recueillir et analyser les besoins et les perspectives d'évolution des partenaires et structures gestionnaires des milieux aquatiques ;
- Rédiger la synthèse des entretiens et participer à la proposition d'évolution de la stratégie départementale en matière de gestion des milieux aquatiques.

Connaissances spécifiques :

Politiques publiques et gouvernance de l'eau ;
Fonctionnement des collectivités territoriales ;
Gestion des milieux aquatiques (connaissances générales)
Logiciel QGIS (facultatif).

Qualités requises :

Méthode, organisation, travail en équipe, aisance relationnelle et rédactionnelle, sens de l'écoute, appétence pour la concertation et la participation publique.

Durée du stage :

Durée maximum de 6 mois.

Dates du stage : entre le 01 février et le 31 août 2026

Renseignements pratiques :

Moyens matériels : ordinateur, imprimante, téléphone, Internet.

Le stagiaire sera amené pour les besoins de la mission à se déplacer dans le département : permis B recommandé accès à un véhicule de service pour les déplacements dans le cadre du stage.

Temps de travail et gratification :

Gratification : Montant de la gratification : 669.85 € pour un mois complet, payé au 30^e jour par virement bancaire (4.35/H correspond à **15 %** du [plafond horaire de la Sécurité sociale](#))

A la suite du passage aux 1607h à compter du 1^{er} janvier 2023, le temps de travail hebdomadaire des stagiaires est organisé sur 5 journées de 7h, soit 35H par semaine.

La prise de RTT ou de Télé Travail n'est pas autorisée.

Droit au Congés :

Avec l'accord écrit de l'établissement scolaire ou l'organisme de formation, le Conseil Départemental pourra accorder ou non des congés rémunérés au stagiaire. Ces jours de congés annuels devront être inclus dans la période de stage. Les congés non pris ne feront l'objet d'aucune indemnisation.

Comment postuler :

Pour postuler à cette offre de stage, veuillez nous faire parvenir un CV détaillé accompagné impérativement d'une lettre de motivation à l'adresse suivante : drh.recrutement@landes.fr avant le 07/02/2026.

Réseau de diffusion de la proposition de stage / formations ciblées :

Master 2 ou équivalent – Géographie / Environnement / Aménagement du territoire / Développement territorial / Politiques publiques / Participation publique / Droit et action publique locale / Sciences humaines